



SPIP 40 : un mercato opaque !

Madame la Directrice, le 2 juillet 2018, vous nous avez envoyé un mail initiant les mouvements sur l'antenne mixte de Mont de Marsan.

Vous avez alors demandé, alors, aux agents de faire remonter jusqu'au 18 juillet leur souhait de mobilité interne.

Quid de la transmission de l'information aux agents déjà partis en congé ou étant non présent sur le service ces derniers mois ?

Vous nous avez alors donné les critères permettant d'arrêter votre choix : **l'ancienneté, les RPS signalés et l'appréciation de la Direction.**

Ces critères, que nous attendions depuis bien longtemps nous laissent un goût amer par leur manque d'objectivité et leur opacité au moins pour deux d'entre eux.

Entre le 18 juillet et le 10 août, date annoncée de votre réponse, aucun entretien n'a été proposé aux agents désireux d'effectuer une mutation interne. Pourtant, leur nombre représente la quasi-totalité de l'antenne, ce qui aurait dû vous alerter...

L'an dernier, vous nous avez indiqué ne pas avoir réalisé d'entretiens individuels avant votre prise de décision en raison d'un problème de RH au niveau de la Direction (- 2 de postes). Il nous semble pourtant que cette année, l'antenne étant bien pourvue, vous auriez pu, dû, prendre le temps de recevoir ces agents désireux de changer d'antenne et les entendre dans leurs difficultés et doléances.

Peut être ce souhait de considération de votre part était trop demandé? Il ne s'agissait là que de satisfaire un besoin de vos agents.

Le 10 août, le mail annonçant les mouvements est tombé. Si nous nous réjouissons, à titre personnel, du départ de l'agent concerné, nous nous interrogeons sur vos justifications, le critère prévalant cette année étant celui des RPS Signalés, certes mais par qui ?

Qui est garant de cette évaluation ? Ne peut-il pas y avoir des agents non signalés qui souffrent tout autant au travail ? Doit-on entendre par là qu'un agent nouvellement arrivé sur le service pourrait intégrer le Milieu Ouvert grâce à un signalement de la psychologue du personnel ou du médecin de prévention alors même que d'autres agents beaucoup plus anciens le demandent depuis longtemps ? Quid en présence de signalements pour plusieurs agents ?

Nous passerons rapidement sur ce mail primordial pour le déroulé de carrière des agents, mail arrivé un 10 août alors que 2/3 de l'équipe Milieu Fermé est en congé. Pensez vous qu'il soit confortable d'apprendre au retour des congés le 3/09 que notre demande de mutation interne ait été refusée ou que l'on doive intégrer l'autre antenne sous une semaine ?

Quelle considération pour l'agent qui n'aura pas eu la possibilité d'anticiper son départ ?

La question reste en suspend .

L'entrevue informelle du 20 Août 2018 devait permettre de justifier votre choix. Elle n'a malheureusement pas permis de répondre à nos interrogations car, après un rapide tour du service, les raisons justifiant votre choix ont varié selon les agents.

Et que dire de notre cadre de proximité qui , face à notre incompréhension et notre détresse, nous renvoie vers la DFSPIP sans même prendre le temps de discuter sur l'état actuel de ses agents.

Voilà 4 ans que cela dure et rien ne change.

Il est grand temps d'avoir une approche globale du service plutôt que de privilégier individuellement des agents sur des critères pour le moins opaques, d'autant que la quasi totalité de l'équipe souffre ; en témoignent les demandes de mouvements.

Nous continuerons à dénoncer ce type d'agissements, tel est notre rôle.

Le 03/09/2018